



**Écoles européennes**

Bureau du Secrétaire général  
**Unité Développement pédagogique**

Réf. : 2016-01-D-9-fr-4

Orig. : EN

## **Rapport statistique concernant le soutien éducatif et l'intégration des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dans les Écoles européennes pour l'année 2014-2015**

---

Approuvé par le Conseil supérieur des 12, 13 et 14 avril 2016 à Copenhague

## Introduction

La nouvelle Politique en matière de soutien éducatif est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2013. Le modèle actuel de rapport statistique a été utilisé chaque année depuis 2009. Ses objectifs sont de donner une vue d'ensemble du soutien éducatif organisé dans les Écoles européennes et de servir de base à son évolution à venir. Les rapports de 2009 à 2014 couvraient le soutien accordé aux élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques. Le présent rapport est le premier à donner des informations sur tous les types de soutien éducatif : général, modéré, intensif A et B.

Par le passé, chaque rapport couvrait une année civile. Dorénavant, la période considérée sera une année scolaire ; ce rapport est le premier à adopter cette approche. Pour cette raison, la période considérée par le présent rapport recouvre en partie l'ancien *Rapport statistique concernant l'intégration des élèves à besoins spécifiques dans les Écoles européennes pour l'année 2014*, réf. 2014-12-D-8-fr-4.

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, les Écoles européennes ont commencé à employer un nouveau système de gestion scolaire (SMS, pour *School Management System*) pour l'administration des domaines pédagogiques. L'emploi du SMS permet de recueillir des données sans heurt et peut servir au développement de l'assurance qualité dans l'ensemble du système. Comme l'emploi du SMS est encore en plein développement, des informations complémentaires ont été recueillies auprès des écoles par le biais d'un questionnaire électronique. Les données des écoles sont arrêtées au 31 août 2015 (fin de l'année scolaire 2014-2015). Les données collectées par les écoles ont été compilées par le BSGEE et analysées par les inspecteurs chargés du soutien éducatif. Le Groupe de politique en matière de soutien éducatif a discuté de l'analyse et du projet de rapport lors de sa réunion du 12 janvier 2016.

Le premier rapport commun sur le soutien éducatif contient quelques informations de base sur le soutien général, modéré et intensif B. La partie du rapport consacrée au soutien intensif A (SIA) utilise la même structure et le même format de tableaux et de graphes que les rapports précédents.

La Politique actuelle prévoit qu'un soutien est organisé en vue de répondre aux besoins des élèves et peut prendre la forme soit d'un soutien individuel soit d'un soutien en groupe, pour une période brève ou longue. Tout élève peut bénéficier de plusieurs sortes de soutien différentes en même temps.

Le présent rapport s'abstient d'interpréter les données. Du fait des modifications apportées à la Politique en matière de soutien éducatif, à la collecte des données et à la structure du rapport, celui-ci ne comprend que quelques comparaisons avec les années précédentes. Pour le même motif, il ne comprend ni conclusions ni recommandations : le présent rapport doit être considéré comme un point de départ qui servira de référence aux prochains rapports.

## 1. Vue d'ensemble du soutien éducatif organisé dans les Écoles européennes au cours de l'année scolaire 2014-2015

La population scolaire totale des Écoles européennes augmente d'année en année. Elle est passée de 23 869 élèves en novembre 2012 à 25 402 élèves en août 2015, ce qui représente une augmentation de 6,4 %.

Environ le tiers (32,2 %) de la population scolaire totale des EE bénéficie d'une forme ou l'autre de soutien éducatif, parallèlement à la différenciation habituelle en classe.

**Tableau 1 : Pourcentage d'élèves inscrits à un cours de soutien éducatif (nombre total d'élèves au cours de l'année scolaire 2014-2015)**

	<i>Général</i>	<i>Modéré</i>	<i>Intensif B</i>	<i>Intensif A</i>	<i>Tous</i>
Alicante	20,28 %	6,73 %	0,10 %	2,18 %	29,28 %
Bergen	9,91 %	7,43 %	0,00 %	1,06 %	18,41 %
Bruxelles I	18,55 %	4,89 %	0,55 %	3,15 %	27,13 %
Bruxelles II	9,95 %	14,90 %	0,03 %	4,99 %	29,87 %
Bruxelles III	10,03 %	11,48 %	4,39 %	4,46 %	30,36 %
Bruxelles IV	19,86 %	6,69 %	1,67 %	1,81 %	30,03 %
Culham	27,34 %	1,87 %	0,00 %	2,62 %	31,84 %
Francfort	22,92 %	11,42 %	4,06 %	1,61 %	40,01 %
Karlsruhe	25,32 %	15,69 %	0,80 %	4,01 %	45,82 %
Luxembourg I	8,54 %	2,46 %	9,22 %	3,94 %	24,15 %
Luxembourg II	29,90 %	0,93 %	0,00 %	4,18 %	35,01 %
Mol	48,83 %	15,96 %	0,28 %	0,41 %	65,47 %
Munich	28,26 %	5,88 %	2,17 %	4,11 %	40,42 %
Varèse	17,74 %	9,37 %	0,14 %	3,36 %	30,62 %
<b>MOYENNE</b>	<b>21,24 %</b>	<b>8,26 %</b>	<b>1,67 %</b>	<b>2,99 %</b>	<b>34,17 %</b>

Dans la majorité des écoles, la forme de soutien la plus courante est le soutien général, avec une moyenne de 21,24 %. Le pourcentage de la population qui bénéficie d'un soutien général dans les différentes écoles varie entre 8,5 % et près de 49 %. Le soutien général est plus souvent apporté au cycle secondaire (37,3 %) qu'au cycle maternel et primaire (20,8 %).

Le pourcentage d'élèves qui bénéficie d'un soutien modéré est de 8,26 %. Le soutien modéré est plus souvent apporté au cycle maternel et primaire (14,0 %) qu'au secondaire (10,2 %).

Depuis 2012, le nombre effectif d'élèves qui bénéficient d'un soutien intensif A (SIA) est passé de 702 à 874 élèves, ce qui équivaut à 3,4 % de la population scolaire totale des EE (25 402 élèves). Alors que la population scolaire totale a connu une croissance de 6,4 % depuis 2012, au cours de la même période le nombre d'élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques et bénéficiant d'un soutien a augmenté de 25,4 %. Entre novembre 2014 et août 2015, l'augmentation du nombre d'élèves bénéficiant de ce type de soutien a été très modeste, comme on avait pu le prévoir.

**Tableau 2 : Pourcentage de la population totale et nombre absolu d'élèves qui bénéficient d'un soutien intensif A dans les Écoles européennes**

<i>Novembre 2012</i>	<i>Novembre 2013</i>	<i>Novembre 2014</i>	<i>Août 2015</i>
2,94 %	3,23 %	3,37 %	3,44 %
N=702	N=792	N=855	N=874

**Tableau 3 : Nombre et pourcentage d'élèves bénéficiant d'un SIA – Évolution de l'année 2012 à août 2015**

École	Élèves SEN/SIA maternel & primaire				Élèves SEN/SIA secondaire				Nombre d'élèves total				% Élèves SEN/SIA			
	2012	2013	2014	08/2015	2012	2013	2014	08/2015	2012	2013	2014	08/2015	2012	2013	2014	08/2015
Alicante	3	10	22	5	7	7	8	17	1052	1042	1007	1011	0,95	1,63	2,98	2,18
Bergen	1	4	4	4	1	1	2	2	556	565	552	565	0,36	0,88	1,09	1,06
Bruxelles I	37	45	45	55	50	69	86	48	3040	3083	3278	3273	2,86	3,70	4,00	3,15
Bruxelles II	68	75	80	89	61	86	65	58	3144	3078	2958	2946	4,10	5,23	4,90	4,99
Bruxelles III	68	67	68	83	48	30	46	46	2892	2870	2906	2892	4,01	3,38	3,92	4,46
Bruxelles IV	28	31	31	30	9	10	12	11	1530	1932	2263	2271	2,42	2,12	1,90	1,81
Culham	3	1	6	7	9	8	8	7	682	600	537	534	1,76	1,50	2,61	2,62
Francfort	7	7	11	11	8	11	12	12	1191	1247	1424	1427	1,26	1,44	1,62	1,61
Karlsruhe	17	22	17	17	17	20	18	18	911	925	863	873	3,73	4,54	4,06	4,01
Luxembourg I	40	43	38	59	37	42	53	58	2715	2786	2972	2973	2,84	3,05	3,06	3,94
Luxembourg II	16	23	41	39	36	48	52	55	1965	2101	2243	2251	2,65	3,38	4,15	4,18
Mol	2	1	1	1	1	2	2	2	744	738	723	727	0,40	0,41	0,41	0,41
Munich	37	42	29	32	55	59	60	61	2063	2183	2237	2261	4,46	4,63	3,98	4,11
Varèse	15	9	17	20	21	19	21	27	1384	1397	1422	1398	2,60	2,00	2,67	3,36
<b>TOTAL</b>	<b>342</b>	<b>380</b>	<b>410</b>	<b>452</b>	<b>360</b>	<b>412</b>	<b>445</b>	<b>422</b>	<b>23 869</b>	<b>24 547</b>	<b>25 385</b>	<b>25 402</b>	<b>2,94</b>	<b>3,23</b>	<b>3,37</b>	<b>3,44</b>

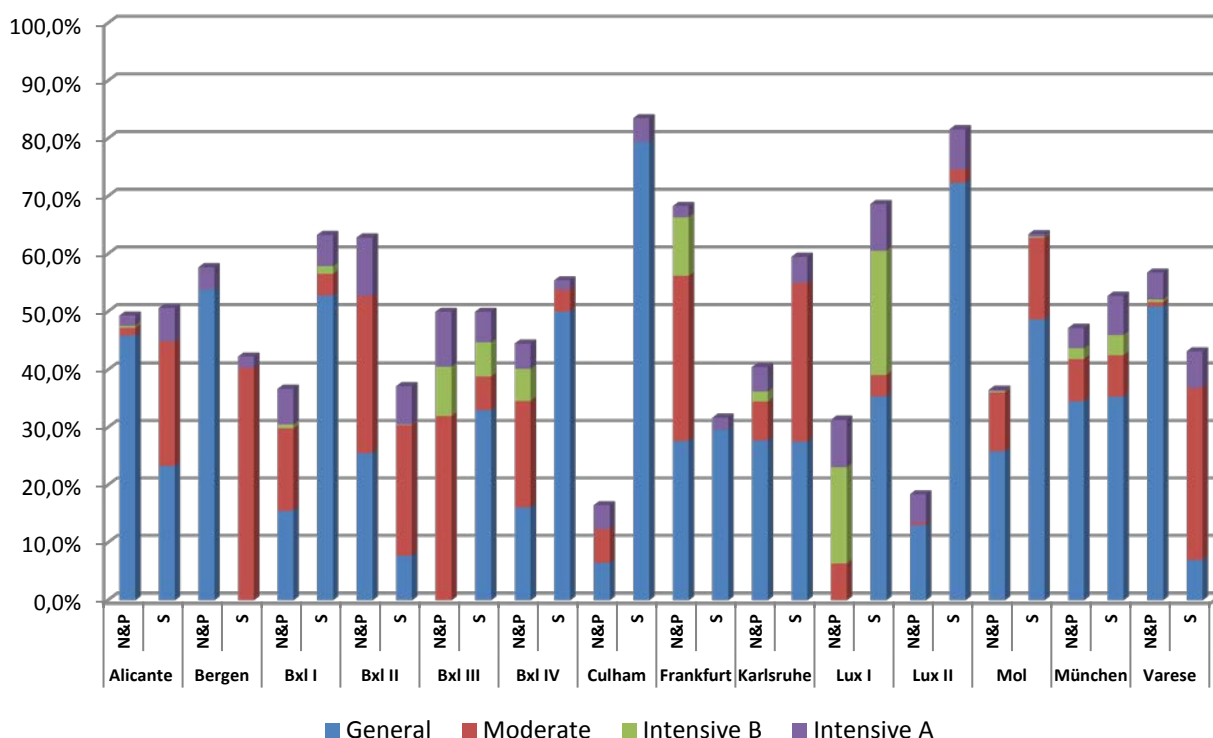
Le nombre d'élèves qui bénéficient d'un soutien intensif A équivaut à près de 11 % de tous les élèves inscrits à un cours de soutien éducatif. Le pourcentage d'élèves bénéficiant d'un soutien intensif A est légèrement plus élevé au cycle maternel et primaire qu'au cycle secondaire.

Le recours au soutien intensif B (SIB) est assez rare, avec une moyenne de 2,3 % et des valeurs comprises entre 0,0 % et 9,2 %. Les groupes cibles qui bénéficient du soutien intensif B sont très différents au cycle maternel/primaire et au cycle secondaire : alors qu'en maternelle et primaire, 72 % du SIB concernent des élèves dont la langue dominante ne correspond pas à la langue de la section (SWALS), en secondaire, les élèves SWALS ne représentent que 8 % du nombre total d'élèves qui bénéficient du soutien intensif B.

À deux exceptions près, les différentes écoles proposent toutes les formes de soutien éducatif. Le recours au *soutien général* et au soutien intensif B varie de manière considérable d'une école à l'autre.

La proportion des différentes formes de soutien varie aussi d'une école à l'autre : dans six écoles, la proportion d'élèves inscrits aux cours de soutien éducatif est pratiquement identique aux cycles maternel/primaire et secondaire. Dans deux écoles (Bruxelles II et Francfort), le nombre d'élèves inscrits aux cours de soutien éducatif est nettement plus élevé en maternelle/primaire qu'au cycle secondaire. A contrario, dans quatre écoles (Bruxelles I, Luxembourg I, Luxembourg II et Mol) le nombre d'élèves inscrits aux cours de soutien éducatif au cycle secondaire est nettement plus élevé qu'au cycle maternel et primaire.

**Graphique 1 : Répartition des différentes formes de soutien par école et par cycle**

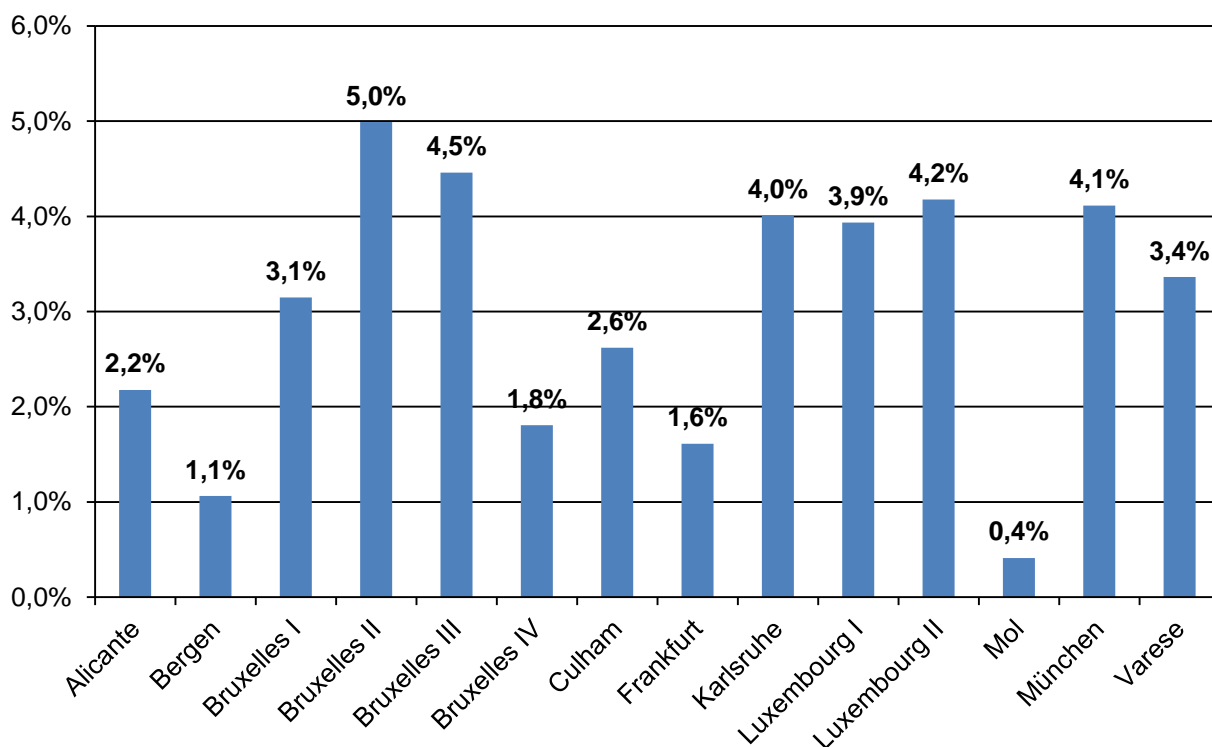


## 2. Élèves bénéficiant du SIA par école et par cycle

C'est l'EE de Bruxelles II qui compte le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA le plus élevé (5,0 %). Dans cinq écoles, le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA avoisine les 4 %. Il s'agit des écoles de Bruxelles III, Karlsruhe, Luxembourg I, Luxembourg II et Munich.

Le pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA le plus faible s'observe à Mol (0,4 %) et à Bergen (1,1 %). Les écoles d'Alicante, Bruxelles I, Bruxelles IV, Culham, Francfort et Varèse se situent soit dans la moyenne soit en deçà de la moyenne.

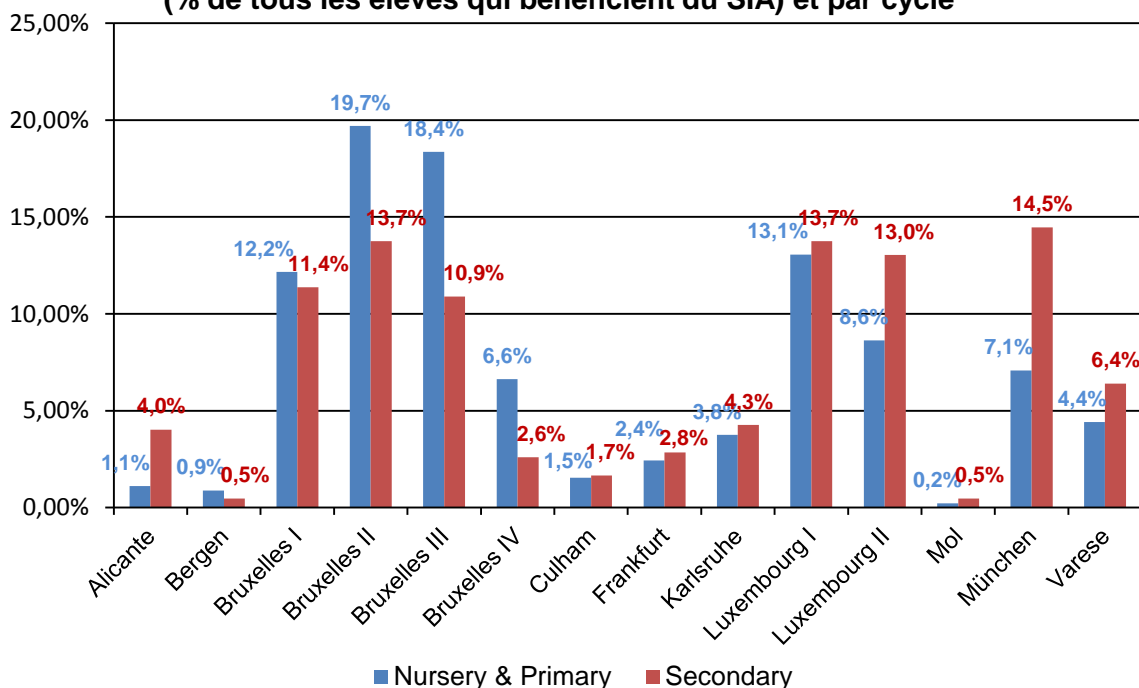
**Graphique 2 : Élèves bénéficiant du SIA par école**



Au total, 452 élèves bénéficient du SIA au cycle maternel et primaire (M/P : 52 %), et 422 en secondaire (48 %).

Dans la plupart des écoles, la répartition des conventions de soutien intensif A est équilibrée entre les cycles maternel et primaire, d'une part, et secondaire, d'autre part, ou bien il y a davantage de conventions au cycle maternel et primaire. Il y a cependant trois écoles où la répartition est inversée, à savoir Alicante, Luxembourg II et Munich. Dans ces écoles, le nombre de conventions de soutien intensif A est nettement plus élevé au cycle secondaire qu'au cycle maternel et primaire.

**Graphique 3 : Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par école (% de tous les élèves qui bénéficient du SIA) et par cycle**



### 3. Élèves bénéficiant du SIA par section linguistique

Si l'on compare les différentes sections linguistiques, on constate que les sections finnoise, suédoise et hongroise comptent clairement plus de conventions de soutien intensif A que la moyenne (3,44 %). Les sections lituanienne, polonaise et roumaine se situent clairement en deçà de la moyenne à cet égard.

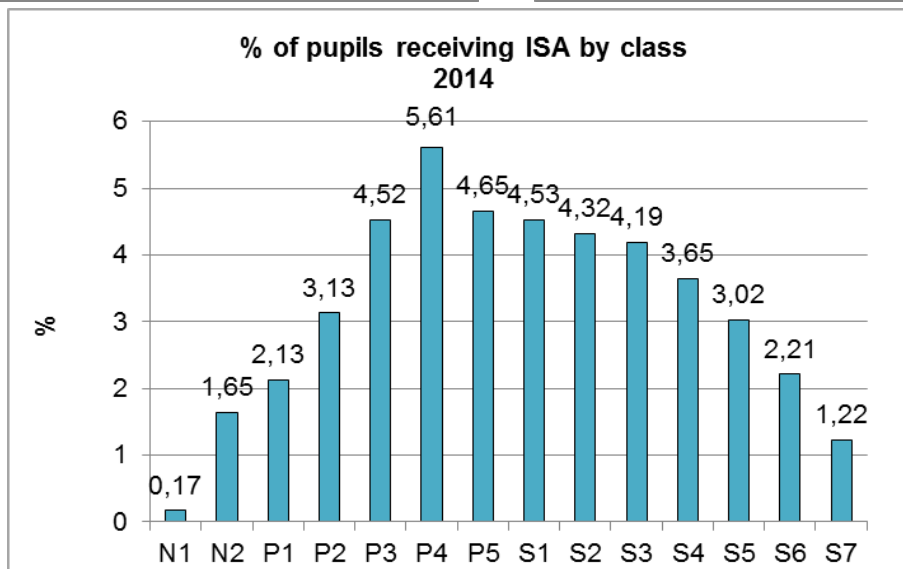
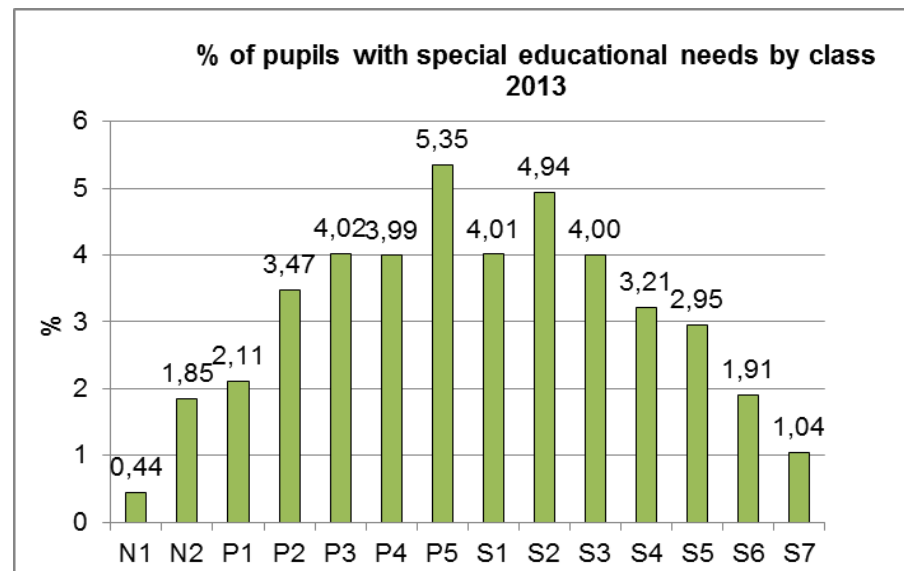
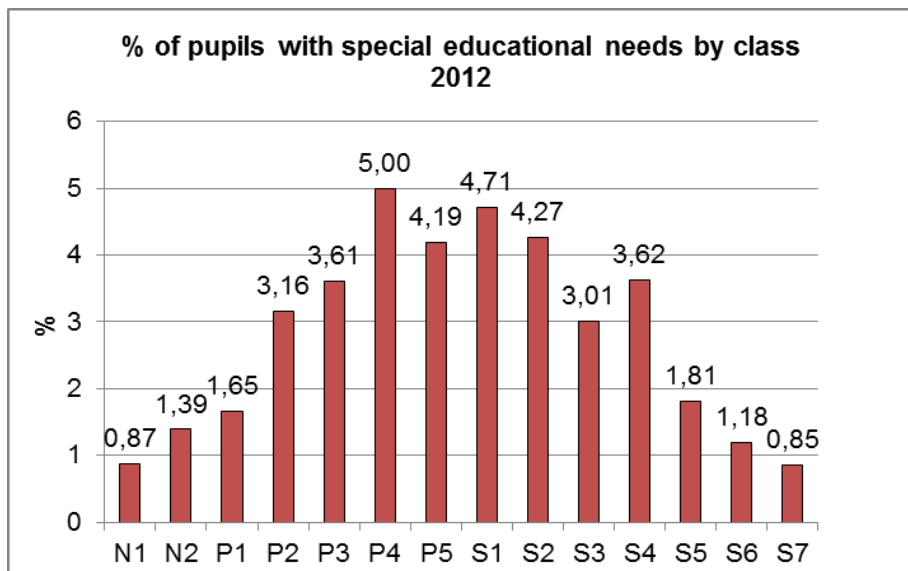
**Tableau 4 : Élèves bénéficiant du soutien intensif A par section linguistique – Évolution de novembre 2012 à août 2015**

	Élèves bénéficiant du SIA				Population scolaire totale				% Élèves bénéficiant du SIA			
	2012	2013	2014	08/2015	2012	2013	2014	08/2015	2012	2013	2014	08/2015
BG	0	1	1	0	16	20	31	31	0,00	5,00	3,23	0,00
CS	6	8	7	7	171	213	232	232	3,51	3,76	3,02	2,98
DA	15	16	16	13	505	490	479	479	2,97	3,27	3,34	2,74
DE	121	132	137	144	4 149	4 201	4 306	4 306	2,92	3,14	3,18	3,34
EL	16	18	24	24	665	700	683	683	2,41	2,57	3,51	3,52
EN	203	207	199	195	4 994	5 088	5 317	5 317	4,06	4,07	3,74	3,64
ES	38	39	50	45	1 551	1 573	1 584	1 584	2,45	2,48	3,16	2,85
FI	32	36	40	51	550	537	537	537	5,82	6,70	7,45	9,71
FR	145	185	209	204	6 134	6 453	6 738	6 738	2,36	2,87	3,10	3,03
HU	7	9	11	12	228	242	263	263	3,07	3,72	4,18	4,60
IT	45	48	59	65	1 931	1 977	2 040	2 040	2,33	2,43	2,89	3,20
LT	1	1	0	1	106	107	112	112	0,94	0,93	0,00	0,90
NL	44	52	55	62	1 537	1 538	1 560	1 560	2,86	3,38	3,53	3,96
PL	4	6	8	8	351	403	449	449	1,14	1,49	1,78	1,78
PT	11	14	14	15	457	445	469	469	2,41	3,15	2,99	3,18
RO		0	1	1		33	45	45		0,00	2,22	1,96
SV	14	20	24	27	524	527	540	540	2,67	3,80	4,44	4,98
<b>TOTAL</b>	<b>702</b>	<b>792</b>	<b>855</b>	<b>874</b>	<b>23 869</b>	<b>24 547</b>	<b>25 385</b>	<b>25 385</b>	<b>2,94</b>	<b>3,23</b>	<b>3,37</b>	<b>3,44</b>

### 4. Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année

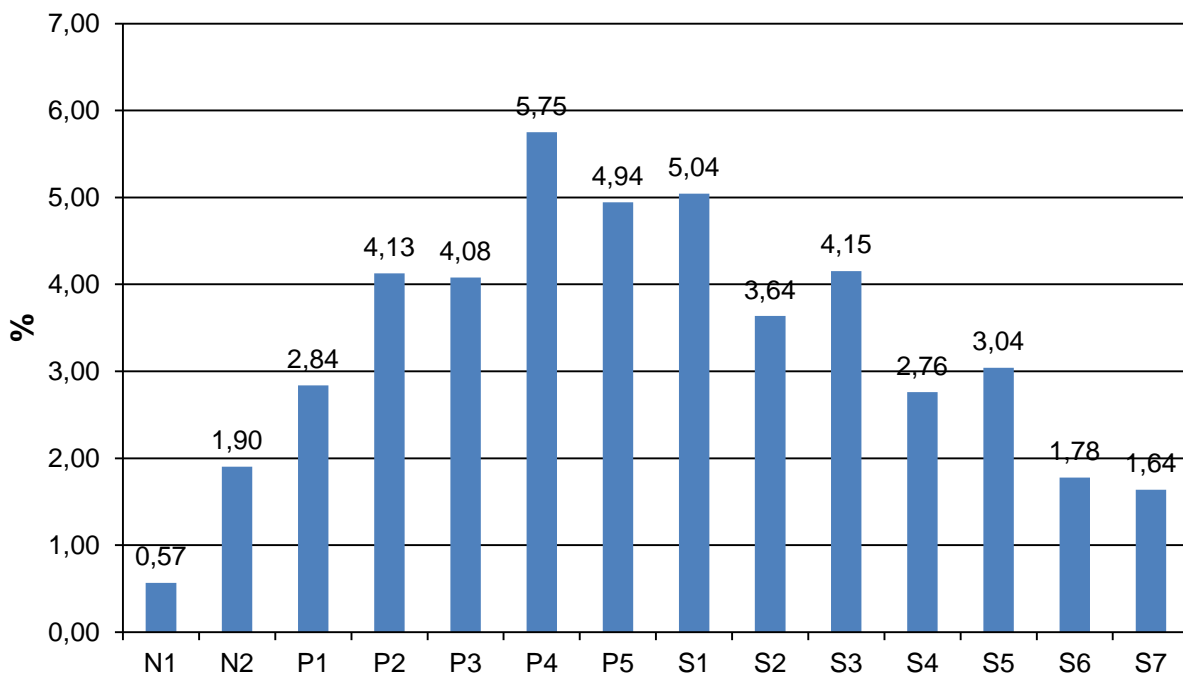
Le pourcentage d'élèves bénéficiant du soutien intensif A est le plus bas dans les classes de maternelle. Il augmente en primaire pour baisser à nouveau en fin d'études secondaires. Le pourcentage le plus élevé se rencontre en 4<sup>e</sup> primaire, avec 5,8 %.

Graphique 4 : Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par année, de novembre 2012 à novembre 2014





**Graphique 5 : Pourcentage d'élèves bénéficiant du SIA par classe (août 2015)**



## 5. Diagnostic des élèves bénéficiant du soutien intensif A

L'éventail des troubles et difficultés pour lesquels sont escomptés une aide, un soutien et une compensation au titre du programme de soutien éducatif est extrêmement large. L'objectif de l'enquête était d'identifier les diagnostics les plus courants justifiant l'octroi d'un soutien éducatif.

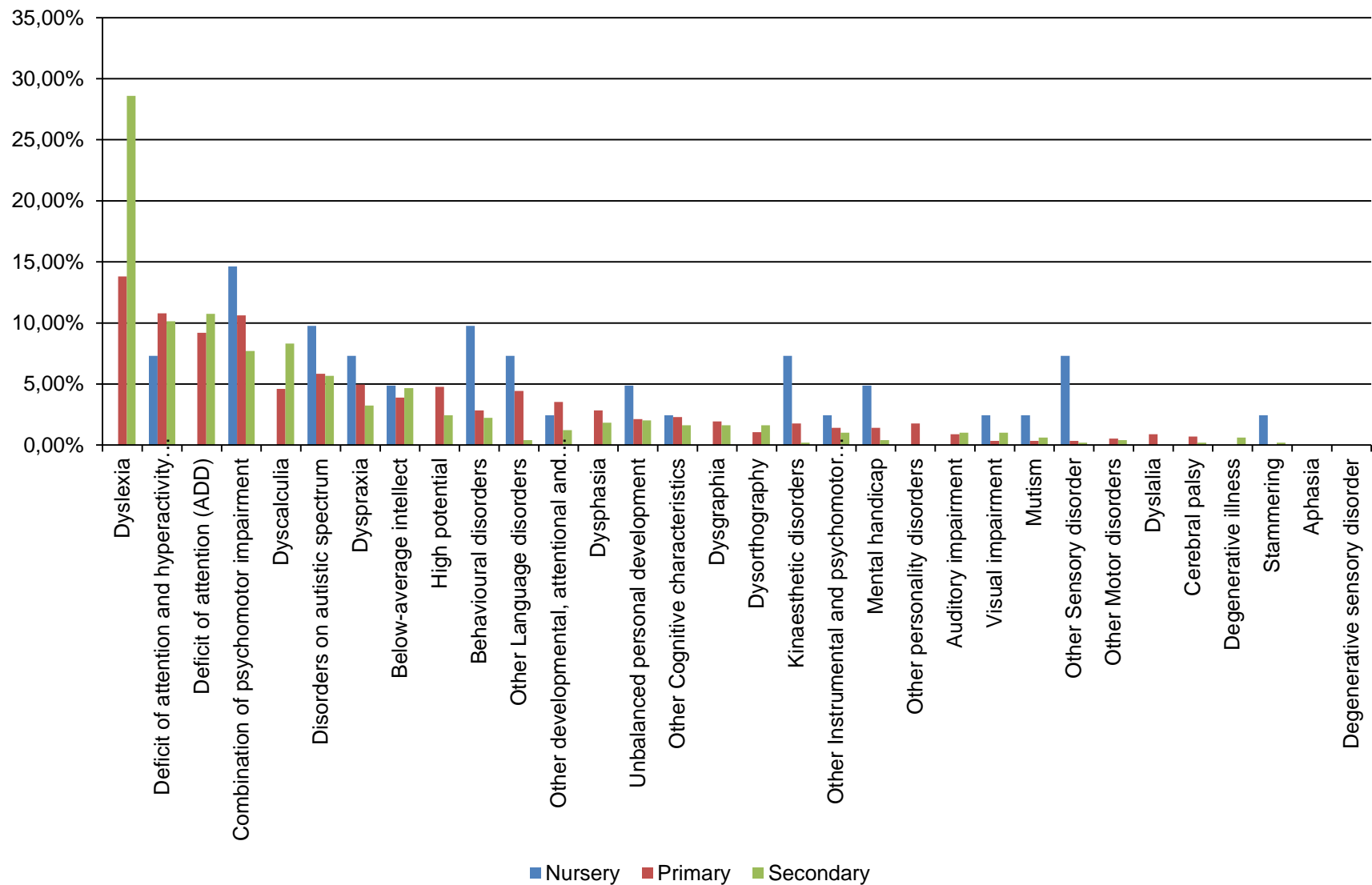
Le groupe de diagnostics le plus commun est celui des déficits psychomoteurs, même si sa prévalence (44 % de tous les diagnostics mentionnés) est en baisse par rapport à l'année dernière, pour la deuxième année consécutive. Les déficits psychomoteurs réunissent les diagnostics tels que la dyslexie, la dyscalculie, la dysorthographe, la dyspraxie et leurs combinaisons.

Le quart (25 %) des élèves bénéficiant du SIA a reçu un diagnostic de dyslexie. Il s'agit là du diagnostic le plus courant à la fois au cycle secondaire et au cycle primaire. La dyslexie est même plus courante en secondaire, avec 64 % de tous les diagnostics de dyslexie posés. Les autres diagnostics fréquents aux cycles secondaire et primaire restent les mêmes au fil des ans. Il s'agit du TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité), du TDA (trouble déficitaire de l'attention) et des combinaisons de différents troubles psychomoteurs.

Avec 39 conventions, le haut potentiel a été plus souvent invoqué pour justifier la signature d'une convention de soutien intensif A qu'en novembre 2014 (32 conventions). C'est au cycle primaire qu'a été conclu le plus grand nombre de conventions (27/39). Les chiffres les plus élevés se rencontrent à Bruxelles III (7) et à Karlsruhe (5).

L'éventail des autres diagnostics est vaste, encore que le nombre de cas ne soit pas très élevé.

Graphique 6 : Fréquence du diagnostic par cycle (% élèves bénéficiant du SIA par cycle)



## 6. Soutien intensif A par matière

La plupart des cours de SIA concernent la LI (37,6 %) et les mathématiques (26,7 %) dans tous les cycles. En secondaire, 11,6 % du SIA porte sur la LII. Le soutien intensif A porte également sur des difficultés non liées à la matière, comme la *compétence Apprendre à apprendre*, surtout au secondaire (9,0 %). Les compétences sociales font plus souvent l'objet d'un soutien en maternelle (12,1 %) et en primaire (6,0 %).

La réponse « Autre » avait pour but de couvrir tous les autres motifs de soutien qui n'étaient pas mentionnés spécifiquement dans le questionnaire. Il s'avère que c'est un motif très courant de conclusion d'une convention de soutien intensif, surtout au cycle maternel et primaire.

**Tableau 5 : Conventions de soutien intensif A par matière**

<i>Matière/ Domaine du soutien</i>	Pourcentage d'élèves			
	<i>Maternel</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>	<i>TOTAL</i>
LI	36,2 %	38,4 %	36,9 %	<b>37,6 %</b>
Maths	19,0 %	27,2 %	26,9 %	<b>26,7 %</b>
Apprendre à apprendre	6,9 %	6,0 %	9,0 %	<b>7,5 %</b>
LII	0,0 %	2,1 %	11,6 %	<b>6,6 %</b>
Compétences sociales	12,1 %	6,0 %	0,3 %	<b>3,6 %</b>
Sciences intégrées	0,0 %	0,0 %	3,0 %	<b>1,4 %</b>
Éducation physique	5,2 %	1,8 %	0,3 %	<b>1,2 %</b>
Découverte	0,0 %	2,3 %	0,0 %	<b>1,1 %</b>
Sciences humaines	0,0 %	0,0 %	1,7 %	<b>0,8 %</b>
Histoire	0,0 %	1,1 %	0,6 %	<b>0,8 %</b>
Géographie	0,0 %	1,1 %	0,6 %	<b>0,8 %</b>
Biologie	0,0 %	0,0 %	0,9 %	<b>0,4 %</b>
LIII	0,0 %	0,0 %	0,9 %	<b>0,4 %</b>
Éducation musicale	0,0 %	0,9 %	0,0 %	<b>0,4 %</b>
Éducation artistique	0,0 %	0,9 %	0,0 %	<b>0,4 %</b>
Physique	0,0 %	0,0 %	0,7 %	<b>0,3 %</b>
Chimie	0,0 %	0,0 %	0,2 %	<b>0,1 %</b>
LIV	0,0 %	0,0 %	0,2 %	<b>0,1 %</b>
Économie	0,0 %	0,0 %	0,0 %	<b>0,0 %</b>
ONL	0,0 %	0,0 %	0,0 %	<b>0,0 %</b>
Latin	0,0 %	0,0 %	0,0 %	<b>0,0 %</b>
TIC	0,0 %	0,0 %	0,0 %	<b>0,0 %</b>
Philosophie	0,0 %	0,0 %	0,0 %	<b>0,0 %</b>
Morale non confessionnelle	0,0 %	0,0 %	0,0 %	<b>0,0 %</b>
Religion	0,0 %	0,0 %	0,0 %	<b>0,0 %</b>
Autres	20,7 %	12,3 %	6,1 %	<b>9,7 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

## 7. Bénéfices du soutien éducatif

Les progrès réalisés par les élèves bénéficiant du SIA sont illustrés dans la synthèse ci-dessous.

**Tableau 6 : Promotion/Progression par cycle**

<i>Promotion/Progression (%)</i>	<i>Maternel</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>	<i>% Total</i>
Promotion normale vers la classe supérieure	77,8 %	84,8 %	87,1 %	85,5 %
L'élève accompagne le groupe d'âge sans être promu	13,9 %	12,8 %	6,7 %	10,1 %
Redoublement	8,3 %	2,5 %	6,2 %	4,4 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

La vaste majorité des élèves (85,5 %) sont passés normalement dans la classe supérieure, et 10 % ont accompagné leur groupe d'âge sans être promus. 4,4 % des élèves ont redoublé leur année, ce qui est un peu moins que l'année dernière (5,15 %).

Le pourcentage d'élèves qui ont accompagné leur groupe d'âge sans être promus a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière.

**Tableau 7 : Évolution de la promotion et de la progression des élèves (% total) entre 2011 et 2014**

<i>Promotion/Progression</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>08/2015</i>
Promotion normale vers la classe supérieure	86,98 %	85,65 %	87,44 %	85,5 %
L'élève accompagne le groupe d'âge sans être promu	7,58 %	8,67 %	7,41 %	10,1 %
Redoublement	5,44 %	5,68 %	5,15 %	4,4 %

## 8. Conventions de soutien intensif A résiliées durant l'année 2014

La convention de 142 élèves sur un total de 874 a été résiliée. La plupart des résiliations de conventions de soutien intensif A concernent le cycle secondaire (88 élèves, soit 62 %).

Dans 43 % des 142 conventions résiliées, soit le SIA n'était plus requis, soit il a été remplacé par une autre forme de soutien ou une différenciation en classe. Cela représente une baisse de 4 % par rapport à l'année passée. Dans 32 % des conventions résiliées, surtout au cycle secondaire, l'élève a quitté l'École européenne pour une école plus adaptée. Cette situation s'est présentée dans 8 % des cas de plus que l'année passée, et plus souvent au cycle secondaire qu'au cycle maternel et primaire.

Dans 10 cas de résiliation de convention, l'école s'est déclarée incapable de satisfaire les besoins de l'enfant. Le pourcentage établi par rapport au nombre total de conventions de soutien intensif A (874) est de 1,1 %, et par rapport à la population scolaire totale des Écoles européennes (25 402), de 0,04 % (ce pourcentage est le même que l'année passée).

## 9. Personnel employé dans le domaine du soutien intensif A

Le nombre d'enseignants des écoles employés dans le domaine du soutien intensif A a continué à augmenter, passant de 319 à 347 enseignants (8,8 %). La plupart des enseignants chargés du soutien éducatif travaillent au cycle secondaire : ils sont 207 dans ce cas. Au cycle maternel et primaire, 140 enseignants travaillent dans le domaine du soutien éducatif, soit 12 % de plus que l'année passée.

La proportion d'enseignants détachés et de chargés de cours qui assurent un soutien intensif A n'a pas évolué depuis novembre 2014. Les enseignants représentent 76 % du personnel employé dans le domaine du soutien intensif A, comme auparavant.

Les assistants personnels représentent 21 % du personnel employé dans le domaine du soutien intensif A. La proportion d'assistants par rapport à l'ensemble du personnel de soutien a augmenté de 2 %. La vaste majorité des assistants travaillent au cycle maternel et primaire.

Le nombre d'orthophonistes, psychomotriciens et ergothérapeutes qui conservent un contrat d'enseignant est en baisse : il ne représente plus que 2,4 % du personnel employé dans le domaine du soutien éducatif, contre 3,5 % l'année passée. Ces membres du personnel ont été engagés avant l'introduction dans les Écoles européennes des Directives pour l'organisation des services paramédicaux destinés aux élèves SEN (2012-09-D-26-fr-1).

**Tableau 8 : Personnel employé dans le domaine du SIA, par cycle, en août 2015 (novembre 2014)**

<i>Personnel chargé du SIA (Nombre de personnes par cycle)</i>	<i>Maternel et primaire</i>		<i>Secondaire</i>		<i>M &amp; P + S</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Chargés de cours	117 (103)	52,2 % (50,5)	156 (150)	67,2 % (68,2)	273 (253)	59,9 % (59,7)
Assistants personnels	79 (68)	35,3 % (33,3)	17 (12)	7,3 % (5,5)	96 (80)	21,1 % (18,9)
Enseignants détachés	23 (22)	10,3 % (10,8)	51 (44)	22,0 % (20,0)	74 (66)	16,2 % (15,6)
Orthophonistes	4 (5)	1,8 % (2,5)	5 (7)	2,2 % (3,2)	9 (12)	2,0 % (2,8)
Psychologues	0 (1)	0,0 % (0,5)	2 (69)	0,9 % (2,7)	2 (7)	0,4 % (1,7)
Psychomotriciens	1 (3)	0,4 % (1,5)	0 (0)	0,0 % (0,0)	1 (3)	0,2 % (0,7)
Ergothérapeutes	0 (0)	0,0 % (0)	1 (0)	0,4 % (0)	1 (0)	0,2 % (0,0)
Autres	0 (2)	0,0 % (1,0)	0 (1)	0,0 % (0,5)	0 (3)	0,0 % (0,7)
	<b>224 (240)</b>	<b>100,0 % (100,0)</b>	<b>232 (220)</b>	<b>100,0 % (100,0)</b>	<b>456 (424)</b>	<b>100,0 % (100,0)</b>

## 10. Temps consacré au soutien intensif A

Le temps total hebdomadaire consacré au soutien intensif A s'élève à 177 045 minutes, soit 6,7 % de plus que l'année dernière. La quantité de SIA mentionnée ne fait pas la différence entre le soutien apporté à un groupe et le soutien apporté de manière individuelle.

**Tableau 9 : Évolution du temps consacré au SIA et du nombre d'élèves bénéficiant d'une convention de soutien intensif A entre 2011 et 2015**

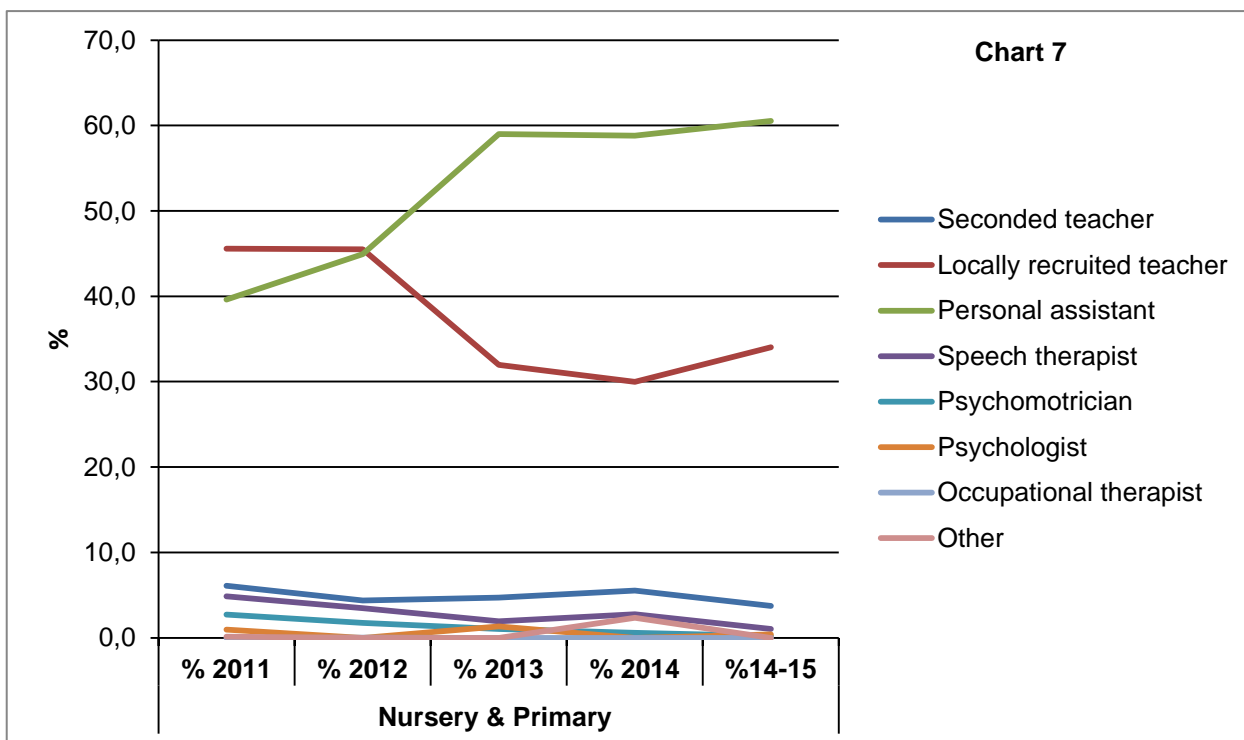
<i>Année scolaire</i>	<i>Minutes de soutien</i>	<i>Augmentation par rapport à l'année précédente</i>	<i>Nombre d'élèves bénéficiant du SIA</i>	<i>Augmentation du nombre d'élèves bénéficiant du SIA</i>
<b>2011</b>	106 622	19,5 %	640	3,4 %
<b>2012</b>	119 807	12 %	702	9,7 %
<b>2013</b>	152 635	27 %	792	12,8 %
<b>2014</b>	166 056	9 %	855	8 %
<b>2015</b>	177 045	6,7 %	874	2,2 %

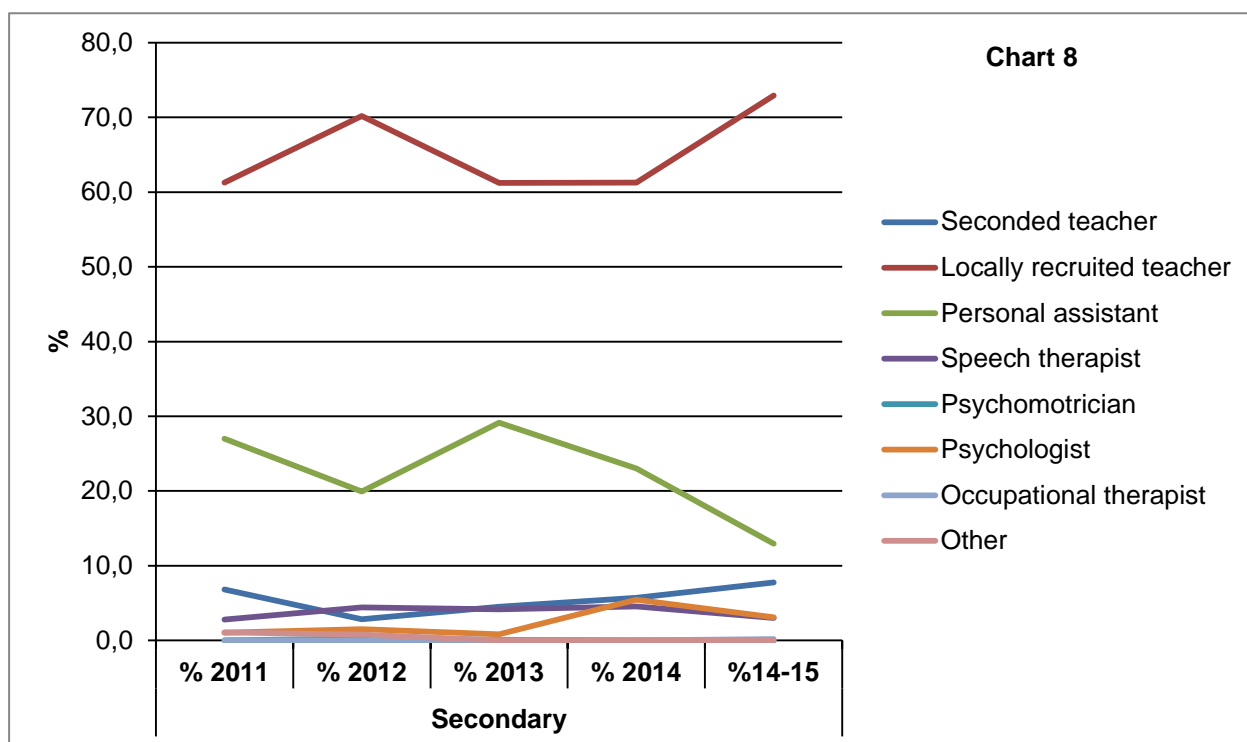
C'est le cycle maternel et primaire qui enregistre la majeure partie du temps consacré au SIA, plus exactement 74 %, contre 69 % en 2014.

Le soutien intensif A assuré par des enseignants détachés a encore augmenté au cycle secondaire. Le SIA assuré par des chargés de cours a augmenté de 4 % par rapport à l'année passée. Le SIA assuré par des assistants personnels a légèrement augmenté en primaire et diminué de 10 % en secondaire. Le rôle des assistants au cycle maternel et primaire est plus significatif qu'au cycle secondaire.

Le temps octroyé aux thérapeutes a diminué pour ne plus atteindre que 1,7 % du soutien total.

**Graphiques 7 et 8 : Soutien intensif A total hebdomadaire (en minutes) assuré par les différentes professions**





**Tableau 10 : Temps de soutien intensif A par cycle**

<b>Minutes hebdomadaires de soutien intensif A</b>	<b>Maternel et primaire</b>		<b>Secondaire</b>		<b>Total</b>	
	<b>Nombre</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Assistants personnels	79 998	60,5 %	5 825	13,0 %	85 823	48,5 %
Chargés de cours	44 990	34,0 %	32 747	72,9 %	77 737	43,9 %
Enseignants détachés	4 935	3,7 %	3 495	7,8 %	8 430	4,8 %
Orthophonistes	1 380	1,0 %	1 350	3,0 %	2 730	1,5 %
Psychologues	540	0,4 %	1 395	3,1 %	1 935	1,1 %
Psychomotriciens	300	0,2 %	0	0,0 %	300	0,2 %
Ergothérapeutes	0	0,0 %	90	0,2 %	90	0,1 %
Autres	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
	<b>132 143</b>	<b>100,0 %</b>	<b>44 902</b>	<b>100,0 %</b>	<b>177 045</b>	<b>100,0 %</b>

Comme depuis quatre ans, le SIA s'inscrit majoritairement dans la catégorie « moins de 180 minutes par semaine ».

La quantité de SIA dispensée « entre 181 et 360 minutes par semaine » a augmenté pour passer de 9 % en 2014 à 12,2 % à la fin de l'année scolaire 2014-2015. Le « soutien intensif (>600 minutes) » a légèrement baissé.

**Tableau 11 : Quantité de SIA par cycle**

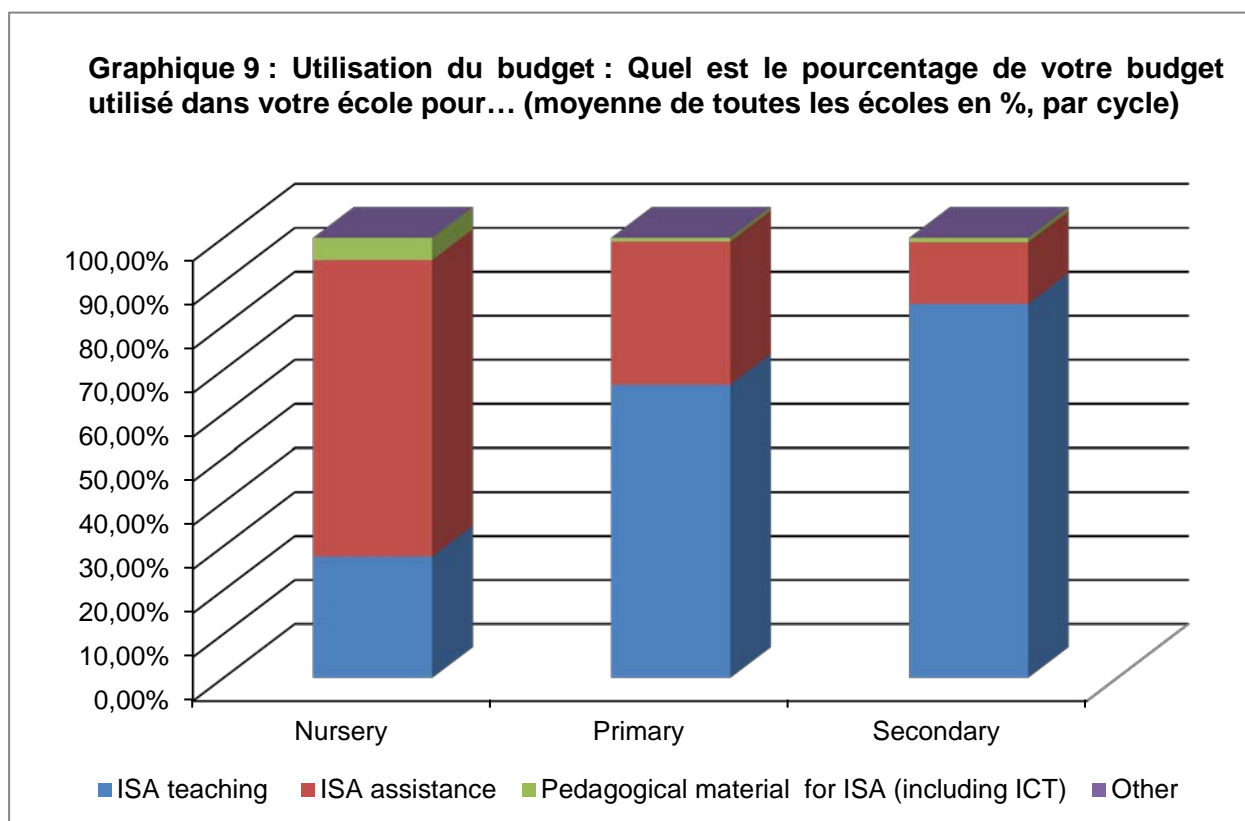
Nombre d'élèves bénéficiant d'un soutien dans le cadre du SIA	Maternel		Primaire		Secondaire		M+P+S	
	Élèves	%	Élèves	%	Élèves	%	Élèves	%
0-180 minutes/semaine	15	1,80	281	33,73	348	41,78	644	77,31
181-360 minutes/semaine	11	1,32	71	8,52	20	2,40	102	12,24
361-600 minutes/semaine	0	0,00	22	2,64	10	1,20	32	3,84
>600 minutes/semaine	10	1,20	38	4,56	7	0,84	55	6,60
	<b>36</b>	<b>4,32</b>	<b>412</b>	<b>49,46</b>	<b>385</b>	<b>46,22</b>	<b>833</b>	<b>100,00</b>

### 11. Utilisation du budget affecté au soutien intensif A

Le budget affecté au soutien éducatif sert essentiellement à couvrir les salaires des enseignants, qui représentent 73,5 % du budget. 25,4 % du budget servent à couvrir les salaires des assistants. 1,1 % du budget est consacré au matériel pédagogique, y compris le matériel informatique destiné au soutien éducatif.

En règle générale, au cycle secondaire la majeure partie de ce budget sert à couvrir l'enseignement assuré dans le cadre des conventions de soutien intensif, tandis qu'aux cycles maternel et primaire, le budget est utilisé à des fins plus diverses.

Toutefois, l'utilisation du budget affecté au soutien éducatif se fait différemment selon les écoles et les cycles.





**Tableau 12 : Utilisation du budget par cycle**

<i>Moyenne de toutes les écoles</i>	<i>Maternel</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>	<i>M+P+S</i>
Enseignement SIA	1,14 %	32,90 %	39,49 %	73,53 %
Assistance SIA	2,77 %	16,09 %	6,52 %	25,39 %
Matériel pédagogique et équipement pour le SIA (dont TIC)	0,21 %	0,41 %	0,47 %	1,08 %
Autres	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
<b>Total</b>	<b>4,12 %</b>	<b>49,40 %</b>	<b>46,48 %</b>	<b>100,00 %</b>

## 12. Coût par élève

Le budget a été calculé de sorte qu'il corresponde à l'année scolaire 2014-2015 (4/12 mois proviennent du budget 2014 et 8/12 mois du budget 2015). Il comprend les coûts relatifs au soutien général, au soutien modéré, au SIA et au SIB.

Au total, 4 754 élèves des EE sont inscrits à un cours de soutien général ; 1967 à un cours de soutien modéré ; 874 à un cours de SIA ; et 577 à un cours de SIB. La proportion d'élèves inscrits à un cours de soutien éducatif au sein d'une même école varie de 18 % à 65 %.

Le coût total de toutes les formes de soutien éducatif s'élève à 9 232 142,67 € pour l'année scolaire 2014-2015. Le coût moyen par élève inscrit à un cours de soutien éducatif s'élève à 1130 €, soit un coût moyen de 363 € par élève si l'on prend en compte la population scolaire totale. Dans la plupart des écoles, le coût par élève inscrit à un cours de soutien éducatif est comparable. Ce coût n'est significativement inférieur que dans deux écoles (362,11 € et 426,19 €). Dans deux écoles, le coût moyen dépasse les 1400 €.

**Tableau 13 : Coût par école et par élève pour l'année scolaire 2014-2015**

A	B	C	D	E	F	G	H	I
<i>École</i>	<i>Budget*</i>	<i>Nombre d'élèves (population totale)</i>	<i>Nombre d'élèves bénéf. du soutien général</i>	<i>Nombre d'élèves bénéf. du soutien modéré</i>	<i>Nombre d'élèves bénéf. du SIA</i>	<i>Nombre d'élèves bénéf. du SIB</i>	<i>Nombre total d'élèves bénéf. d'un soutien (Somme de D à G)</i>	<i>Budget par élève (B/H)</i>
Alicante	362 490,33 €	1 011	205	68	1	22	296	1 224,63 €
Bergen	116 624,00 €	565	56	42	0	6	104	1 121,38 €
Bruxelles I	1 231 665,67 €	3 273	607	160	18	103	888	1 387,01 €
Bruxelles II	1 242 898,67 €	2 946	293	439	1	147	880	1 412,38 €
Bruxelles III	1 174 614,00 €	2 892	290	332	127	129	878	1 337,83 €
Bruxelles IV	796 616,00 €	2 271	451	152	38	41	682	1 168,06 €
Culham	166 787,67 €	534	135	0	0	14	149	1 119,38 €
Francfort	206 766,33 €	1 427	327	163	58	23	571	362,11 €
Karlsruhe	400 730,00 €	873	221	137	7	35	400	1 001,83 €
Luxembourg I	1 056 868,33 €	2 973	254	73	274	117	718	1 471,96 €
Luxembourg II	905 231,67 €	2 251	673	21	0	94	788	1 148,77 €
Mol	202 864,33 €	727	355	116	2	3	476	426,19 €
Munich	832 903,67 €	2 261	639	133	49	93	914	911,27 €
Varèse	535 082,00 €	1 398	248	131	2	47	428	1 250,19 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 232 142,67 €</b>	<b>25 402</b>	<b>4 754</b>	<b>1 967</b>	<b>577</b>	<b>874</b>	<b>8 172</b>	<b>1 129,73 €</b>

\* Le budget présenté ici est calculé afin de correspondre à l'année scolaire 2014-2015 : 4/12 proviennent du budget 2014 et 8/12 du budget 2015

### **13. Proposition au Conseil d'inspection mixte et au Comité pédagogique mixte**

Le Conseil d'inspection mixte est invité à émettre un avis sur ce rapport. Le Comité pédagogique mixte en sera informé oralement au cours de la réunion.

Le Comité pédagogique mixte est également invité à émettre un avis sur ce rapport.

Le rapport sera ensuite présenté au Comité budgétaire pour information, et au Conseil supérieur en vue de son approbation définitive.

### **14. Conseil d'inspection mixte et Comité pédagogique mixte**

Le Conseil d'Inspection mixte émet un avis favorable. Le document sera présenté au Comité Pédagogique mixte pour avis.

Le Comité pédagogique mixte émet un avis favorable au rapport. Plusieurs recommandations concernant des améliorations sont proposées et seront prises en compte dans la mesure du possible dans les rapports futurs. INTERPARENTS doit fournir par écrit aux inspecteurs des informations concernant des inexactitudes mineures relevées dans le rapport.

### **15. Proposition au Comité budgétaire**

Le Comité budgétaire est invité à émettre un avis sur ce rapport.

### **16. Comité budgétaire**

Le Comité budgétaire a été informé du présent rapport.

### **17. Proposition au Conseil supérieur**

Le Conseil supérieur est invité à approuver le présent rapport statistique concernant le soutien éducatif et l'intégration des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques dans les Écoles européennes pour l'année 2014-2015.

### **18. Conseil supérieur**

Le Conseil supérieur prend note du rapport annuel «Statistiques concernant l'intégration des élèves à besoins éducatifs spécifiques dans les Écoles européennes pour l'année 2015» et souscrit aux recommandations contenues dans le document.

Le document est publié sur le site web : [www.eursec.eu](http://www.eursec.eu).